

ASSOCIATIONS

L'UVSQ soutient ses étudiants dans leurs engagements associatifs, culturels ou sportifs via un fonds dédié (FSDIE) et un suivi personnalisé.
Tout étudiant peut créer une association et être soutenu dans sa démarche par le service des associations étudiantes de l'université.

Dans le cadre de vos études, si vous avez des projets à mener, vous pouvez également demander un soutien, des conseils dans vos démarches.

Contact

Service vie associative étudiante

@association.vu@uvsq.fr

 Liens utiles

 Dates des commissions d'agrément et de financement FSDIE

 Documents utiles à la gestion d'une association

 La FAQ - associations étudiantes



Les associations étudiantes
de l'UVSQ



Les actualités
des initiatives étudiantes



Les tutos pour mon asso



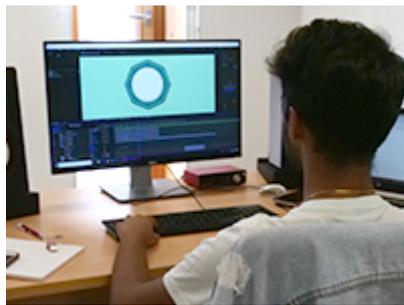
Création et gestion
d'une association



Financer ses projets



L'Engagement :
Valorisation / UE



Communiquer à l'UVSQ



Organiser des événements



Conseils et soutien
matériel et logistique

Le service vie associative et étudiante

Le service vie associative et étudiante aide et soutien les étudiants souhaitant monter une association et développer des projets au sein de l'université mais également hors les murs. Le service vie associative propose ainsi :

- » **Un agrément UVSQ** permettant de nombreux avantages
- » **Des subventions** pour les projets déposés en commission FSDIE 4 fois par an
- » Une aide à **la communication** : numérique, print
- » **Un prêt de matériel**
- » Une mise à disposition d'espaces gratuitement à la Maison de l'étudiant-e : salles de réunion, salle de spectacle, salle multi-activités
- » **Un accompagnement** dans la réalisation des projets et le montage d'événement
- » **Une valorisation de l'engagement** grâce à l'UE Engagement et vie associative (EVA)
- » **Des formations** dans la gestion de projets

`/**/ .titre_carte{ font-size: 2rem; } .colonne_deco { border-left: 0px solid #ddd; } /**/`